

Appels à projets FSE : Fonds Social Européen

Dans le cadre de la nouvelle programmation Fonds Social Européen (FSE) 2014 / 2020, les organismes intermédiaires ont l'obligation de réaliser et de diffuser des appels à projets.

Programmation 2014 / 2020

Vous trouverez sur cette page l'ensemble des appels à projets du Conseil départemental pour la programmation FSE 2014 / 2020.

Réponse à la crise COVID-19

Afin de réduire les effets de la crise sur l'emploi et sur la précarité des publics, les services de l'Etat (DIRECCTE Aquitaine) et les Départements de l'ancienne Région Aquitaine ont souhaité mobiliser les crédits européens du Fonds Social Européen (FSE) afin d'accompagner certaines initiatives et actions pouvant contribuer à réduire les impacts de la crise sur les publics fragiles (bénéficiaires du RSA, nouveaux entrants dans le dispositif RSA, chômeurs inscrit ou non à Pôle emploi depuis moins de un an, publics très éloignés de l'emploi).

Cet Appel à Projet mutualisera ainsi les crédits européens du Fonds Social Européen gérés par l'Autorité de gestion déléguée (DIRECCTE Aquitaine) et les crédits des subventions globales FSE gérées par les Départements, dont le Département de la Dordogne.

INITIATIVE EUROPEENNE « REACT UE »

Dans le cadre de l'initiative européenne « REACT UE » mise en œuvre pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire, des abondements de maquette financière ont été effectués. Ceux-ci sont rattachés aux programmes européens 2014-2020.

Ainsi, le Programme Opérationnel National FSE a bénéficié de 617 M€ dont 15,8 M€ pour la Région Nouvelle-Aquitaine. A ce titre, les Organismes Intermédiaires, dont le Département de la Dordogne, ont bénéficié d'une enveloppe complémentaire dans le cadre de leur subvention globale couvrant la période 2018/2021.

L'appel à projets REACT UE du Conseil départemental de la Dordogne s'inscrit dans cette démarche. Il permettra la programmation d'opérations d'accompagnement des publics les plus vulnérables pour l'année 2022.

